

Adopter de bonnes pratiques sociales et environnementales de navigation Tout le monde en sort gagnant !

Mont-Laurier, le 22 juillet 2020 – Les médias rapportaient dernièrement des records d’achalandage touristique dans les campings et sur les plans d’eau des Laurentides et de l’Outaouais ainsi que la présence de myriophylle à épi dans différents lacs des deux régions. Dans ce contexte, le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) souhaite rappeler aux plaisanciers toute l’importance d’adopter de bonnes pratiques de navigation afin de limiter l’impact social et environnemental des activités nautiques.

Bonne pratique #1 : nettoyage de l’embarcation!

On ne le répètera jamais assez : le nettoyage d’une embarcation avant de changer de plan d’eau est l’arme la plus efficace contre la propagation d’espèces exotiques envahissantes comme le myriophylle à épi, l’écrevisse à taches rouges ou le cladocère épineux. Quatre étapes faciles : 1) inspectez votre embarcation et tout l’équipement qui a été en contact avec l’eau, puis retirez tous les débris et jetez-les loin de l’eau; 2) videz et drainez toute l’eau de votre embarcation et des pièces d’équipement; 3) nettoyez et faites sécher; 4) répétez après chaque sortie! Dans le but de simplifier la vie des plaisanciers, le COBALI rend disponible sur son site Web (www.cobali.org) une toute nouvelle carte interactive recensant et situant les différentes stations de nettoyage d’embarcations présentes dans la zone de gestion et à proximité! Par ailleurs, un autre geste à poser pour limiter la propagation du myriophylle à épi est d’éviter de circuler dans les zones infestées; des bouées et des panneaux sont parfois installés pour signaler ces endroits.

Bonne pratique #2 : choisir le bon plan d’eau pour le bon bateau!

Choisissez le plan d’eau en fonction de votre embarcation et de la puissance de votre moteur. Les grands plans d’eau (de manière à se trouver à plus de 300 m des rives) et les zones profondes (plus de 5 m) sont à privilégier pour la pratique d’activités nautiques particulières comme la motomarine ou le « wakeboat » afin de limiter les effets dommageables des vagues sur les rives et la remise en suspension des sédiments que l’on retrouve au fonds du plan d’eau.

Bonne pratique #3 : adapter sa conduite!

Les lacs et cours d’eau sont une ressource collective à partager. Pour que tous puissent en profiter, le respect de tout un chacun envers les autres utilisateurs (incluant les riverains) est primordial, en plus du respect des écosystèmes aquatiques (poissons, amphibiens, insectes, mammifères). Ainsi, mieux vaut garder ses distances et réduire sa vitesse près des autres usagers ainsi que dans les zones peu profondes, de façon à limiter les vagues produites. D’ailleurs, il faut éviter de circuler près des rives, car cela crée de

l'érosion, peut nuire à la qualité de l'eau (brassage des sédiments), favoriser la propagation de plantes envahissantes et perturber la faune aquatique ainsi que les aires de reproduction. Enfin, dans le même esprit, un départ et une arrivée perpendiculaires à la rive sont à privilégier!

Bonne pratique #4 : préserver la qualité de l'eau!

Bien qu'une pratique jadis répandue, on connaît aujourd'hui les dégâts écologiques, sanitaires et paysagers du fait de jeter dans les rivières et les plans d'eau différents produits et déchets. Afin de préserver la qualité de l'eau et éviter de perdre les usages qu'on en fait, il faut à tout prix éviter d'y déverser (directement ou à proximité) des polluants comme l'huile, l'essence, les eaux usées et des ordures, mais plutôt utiliser des moyens adéquats d'en disposer.

« On parle assez souvent des règles de sécurité à observer à bord d'une embarcation, mais on oublie malheureusement que cela doit aussi aller de pair avec des pratiques respectueuses de l'environnement et des autres usagers des plans d'eau! Le COBALI ainsi que ses partenaires, notamment les associations de lacs, travaillent régulièrement à rappeler ces bonnes pratiques environnementales et sociales de navigation dans le but qu'éventuellement elles deviennent un réflexe chez les plaisanciers, explique Janie Larivière, directrice générale du COBALI. Tous souhaitent pouvoir bénéficier, aujourd'hui et dans le futur, de l'inestimable ressource que sont nos lacs et nos rivières. Pour cela, il faut en prendre soin dès maintenant, peu importe l'usage qu'on en fait! »

Pour obtenir davantage d'informations sur les bonnes pratiques et comprendre en quoi elles sont si importantes à adopter, on peut consulter la section « Centre d'information » du site Web du COBALI (www.cobali.org/centre-dinformation).



À propos du COBALI...

Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec mandatés par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour élaborer, coordonner la mise en œuvre et faire le suivi d'un plan directeur de l'eau pour sa zone de gestion. Organisme sans but lucratif créé en 2003, il est géré par un conseil d'administration représentatif des différents acteurs et utilisateurs de l'eau du territoire, agissant également comme table de concertation. La mission du COBALI est la protection, l'amélioration et la mise en valeur de la ressource eau des bassins versants des rivières du Lièvre, Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés. On peut connaître la liste complète des municipalités couvertes en tout ou en partie par la zone de gestion du COBALI ici : www.cobali.org/zone-de-gestion.

-30-

Source :

Caroline Collin
Responsable des communications
819 440-2422

communication@cobali.org



BV : Sur la photo, on aperçoit un herbier de myriophylle à épi. Parmi les bonnes pratiques de navigation, on retrouve le nettoyage des embarcations, soit une pratique qui permet de lutter efficacement contre la propagation de cette espèce exotique envahissante. (Crédit : COBALI)